

L'avenue de Marenne sera réaménagée

1 juillet 2010 06h00 | Par Gérard Benquet



Les logements communaux du quartier Laffargue. PHOTO G. B.

Mardi soir, le Conseil municipal a adopté tous les points de l'ordre du jour à l'unanimité.

Décision modificative budgétaire. Suite à la saisine de la Chambre régionale des comptes par le préfet des Landes, au sujet de la subvention de 61 000 euros, inscrite au BP 2010 et jugée insincère, le Conseil municipal a décidé de prendre une nouvelle délibération afin de rectifier le budget initial.

Cantine. Le maire Jean-Claude Saubion a pris, le 19 mai dernier, la décision d'anticiper pour la rentrée 2010, dans l'attente de la construction de la cuisine centrale de MACS, le passage du service de la cantine en liaison froide. Trois entreprises ont répondu à la consultation. C'est l'UCR (Unité collective de restauration de Dax) qui a été choisie. Prochainement, le Conseil informera les parents d'élèves de la marche à suivre pour la bonne préparation de la rentrée scolaire de septembre.

Animation. Il a été décidé de créer un poste d'adjoint d'animation pour la personne responsable du fonctionnement du restaurant scolaire, de ses employées et de la discipline, à partir de la rentrée de septembre. De plus, il est nécessaire de réorganiser ce service.

Centre de loisirs. Il ouvre ses portes du 5 juillet au 6 août. Concernant les sorties exceptionnelles, un supplément de 3 euros et de 6 euros pour les nuits de camps sera demandé. Deux séjours sont proposés aux adolescents cet été. Du 5 au 7 juillet, camp nature à Commensacq au tarif de 100 euros. Du 5 au 2 août, une visite de Paris pour les 14-16 ans au tarif de 250 euros. Des aides peuvent être obtenues par les familles pour ces deux séjours suivant leurs revenus.

Aménagements. L'opération d'aménagement programmée est stratégique pour le devenir de la commune. L'étude concerne principalement l'avenue de Marenne, la rue de la République et la place de l'Église. Cinq entreprises ont été auditées en présence des représentants du CAUE, de Macs, du service des routes du Conseil général. **C'est le bureau d'études Betom ingénierie qui a été retenu.** Enfin, le Conseil a décidé d'inscrire pour cet automne la remise en état de la toiture des logements communaux du quartier Laffargue, rue du Pignada. Création de la ZAC. Le Conseil municipal a approuvé le bilan de la concertation sur la création de la ZAC du Pignada, qui dure depuis trois ans et quatre mois, consécutivement à la délibération du Conseil du 21 février 2007. Au regard du bilan, les élus ont donc validé le dossier et décidé la création de la ZAC visant à organiser, programmer et encadrer la réalisation d'un programme de logements situé au nord de la commune. Les documents sont consultables en mairie aux jours et heures ouvrables habituels.

Enquêtes publiques. Quatre enquêtes publiques sont en cours, portant sur les deux modifications et les deux révisions du POS : le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie, le mardi 20 juillet, de 14 h 30 à 16 h 30 et le vendredi 30 juillet, de 15 heures à 17 heures.